



25^{ème} Marche Populaire Internationale



Organisée par

L'ASSOCIATION des COUREURS et
MARCHEURS CONFLANAIS



DIMANCHE
27 OCTOBRE 2019

Parcours de 6 – 10 – 15 – 20 km

Membre de la FFSP n° F0742

Visa FFSP MP n° 2019 54 78 T

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

**Départ et arrivée : Salle des Fêtes, 4 rue des Docteurs Grandjean
à CONFLANS 54800**

Horaires : Départ de **7 h à 11 h** pour les 15 et 20 km
7 h à 14 h pour les 6 et 10 km
Fermeture du dernier ravitaillement à 16 h.
Arrivée limitée à 17 heures.

Parcours : Sans difficultés particulières à travers champs et forêts.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent
obligatoirement être accompagnés.

Licence de Participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre
une cotisation de participation sans souvenir de **2,00 €** ;
1,00 € pour les moins de 12 ans, le reste à charge du CD57-54.
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV
sur les carnets internationaux disponibles au retour.

**Pré-inscription : Avant le samedi 12 octobre 2019 pour les groupes
Sur place pour les individuels**

Inscriptions : Geneviève FARNETI
7 rue Pascal - 54800 JARNY
☎ : 06 51 39 35 08 / 06 30 80 13 26 – e-mail : acmc.54@orange.fr

Récompense : Aux groupes de plus de 25 participants

Challenge : Le challenge restera acquis au groupe le plus nombreux
3 ans consécutifs.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Assuré par l'Association

Urgences : 112

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

Restauration sur place et sur réservation